



GROUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI SOCIALISTE EUROPÉEN

Pour les socialistes européens, l'égalité entre les hommes et les femmes est un principe fondamental de la démocratie.

- **La représentation des femmes dans le processus de décision**

Malgré les changements importants qui sont intervenus ces dernières décennies, et qui rendent formellement possible l'accès des femmes à la sphère politique et à la plupart des lieux où s'élabore et se décide tout ce qui concerne la collectivité, les femmes restent massivement sous-représentées dans la vie politique, syndicale et associative et, de manière générale, dans tous les lieux de pouvoir. La sous-représentation des femmes aux processus de décision constitue un déficit démocratique et produit une sous-utilisation des ressources humaines. Les femmes socialistes estiment qu'à tous les niveaux, les responsabilités doivent être partagées entre les femmes et les hommes. Elles préconisent la mise en place de quotas pour y parvenir.

- **Les femmes et l'emploi**

Le projet européen a conduit à une plus grande égalité de droit entre femmes et hommes grâce à des mesures que nous avons fortement soutenues telles que la législation anti-discrimination dans le domaine de l'emploi englobant un salaire égal pour un travail de valeur égale, le travail à temps partiel, les congés de maternité et le congé parental, etc. Malgré tout cela et malgré le fait que les femmes soient très présentes sur le marché du travail dans tous les pays de l'Union européenne, il faut cependant constater une distance importante entre l'égalité des droits et l'égalité de facto : inégalité de salaires, inégalité dans les carrières professionnelles, mais aussi inégalité face au chômage et à la précarité. Une participation égale des hommes et des femmes dans le marché du travail est indispensable pour arriver à une égalité entre les hommes et les femmes dans la société. La promotion de l'égalité doit être systématique et doit aussi permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale.

- **L'intégration de la dimension du genre (*Gendermainstreaming*)**

Pour les femmes socialistes, le Parlement européen doit jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de l'intégration de la dimension du genre, tant dans son activité politique, qu'au niveau de ses propres structures. Sur une initiative socialiste, un rapport adopté par le Parlement européen propose que toute commission et délégation du Parlement européen désigne un de ses membres pour appliquer cette approche à ses travaux. Les femmes socialistes demandent également que ce concept se concrétise dans le quotidien de chaque citoyen et citoyenne européen, et qu'il soit mis en œuvre de façon systématique dans toutes les politiques communautaires, y compris par le recours aux actions positives.

- **Les femmes dans l'Union élargie**

Le processus d'élargissement correspond à la réunification d'une Europe où la femme doit jouer un rôle novateur car les droits des femmes sont indissociables du progrès social. Les femmes socialistes veulent s'assurer que les futurs membres de l'Union veillent au respect des droits des femmes et qu'ils adaptent leur législation à l'*acquis communautaire* dans le domaine de l'égalité des chances.



- **Les femmes et la Convention sur le futur de l'Europe**

Les femmes socialistes estiment que la future Constitution européenne doit institutionnaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. A cette fin, la future Constitution devrait inclure le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société et pas seulement dans le domaine de l'emploi. L'Europe ne peut pas être bâtie sans la pleine participation des femmes, sous peine de ne pas être démocratique. Les femmes socialistes s'opposent également à toute référence à la religion dans la Convention et estiment qu'une des bases de la démocratie s'appuie sur une claire séparation de l'Eglise et de l'Etat.

- **Les femmes et le processus de paix**

Les décisions sur la guerre et la paix restent un domaine réservé presque exclusivement aux hommes. Les femmes socialistes estiment que les femmes devraient systématiquement participer aux processus officiels de règlement des conflits et faire partie des groupes de représentants aux négociations de paix, par exemple, par la création d'un Conseil des femmes qui conseillerait le Conseil de Sécurité des Nations unies. Les femmes ont également un rôle crucial à jouer dans la reconstruction de leur société après un conflit.

- **Enrayer la violence à l'égard des femmes**

La violence au quotidien, psychologique ou physique, dans la famille, sur le lieu de travail, dans la vie sociale, touche les femmes de tous les milieux, de tous âges et de toutes les confessions. Les femmes socialistes œuvrent pour sensibiliser l'opinion publique à cette violence mais les victimes restent trop peu protégées, soutenues ou défendues. Au niveau de l'Union européenne, elles ont demandé et soutenu le programme européen " DAPHNE " qui finance des initiatives pour combattre la violence contre les femmes et les enfants. Ce programme est également ouvert aux ONG, aux institutions publiques locales ainsi qu'aux futurs pays membres de l'Union. Nous proposerons aussi une année européenne contre la violence.

- **Les droits reproductifs et sexuels**

Les femmes socialistes sont conscientes des inégalités existantes au sein des Etats membres de l'Union et des futurs pays adhérents, sur la façon d'envisager des questions comme le planning familial et la contraception, l'éducation sexuelle, l'avortement ou la grossesse. A leur initiative, un rapport a été élaboré et adopté par le Parlement européen, afin de formuler un ensemble de recommandations aux Etats membres, mais aussi aux futurs pays qui rejoindront l'Union, pour l'élaboration d'une politique nationale de qualité en matière de santé sexuelle et génésique y compris la lutte contre le cancer du sein

- **Les femmes et le fondamentalisme**

Les femmes socialistes constatent que les fondamentalismes religieux exercent une énorme influence négative sur le processus d'émancipation féminine et qu'ils sont une des sources de violation des droits et des libertés fondamentales. Or, les droits des femmes, inscrits dans les traités et dans les conventions internationales, ne peuvent être limités au nom d'interprétations religieuses, de traditions culturelles, de coutumes et de législations incompatibles avec l'exercice de ces droits. Les femmes socialistes proposent donc l'interdiction d'appliquer, sur le territoire de l'Union, des règlements ou des traditions contraires aux droits fondamentaux.



Contacts

Groupe parlementaire du parti socialiste européen
Parlement européen, rue Wiertz, B-1047 Bruxelles
Tél.: +32 2 284 21 11 (Bruxelles) +33 3 88 17 40 01 (Strasbourg)

<http://www.socialistgroup.org>